

de
PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau
de Rubens (Jupiter & Antiope)
provenant de la Succession de M^{me}
la Comtesse De Kruff, et offert
en vente par le Reichart.

N^o 1115

1115-7 allean de Rubens dépendant de la succession Delinck.

ETH

Tabl. de Rubens
(Jupiter & Antiope)

Tabl. de la Succession
de mon pere Allard

48
7
9615
4619
20
29 60

Smith - Vol. 2 - Page 213 No 111
466- La nymphe Antiope est à gauche du
tableau, s'inclinant dans la pose de
l'antique Vénus accroupie, avec son dos
en vers le spectateur, et sa figure tournée
aux trois quarts de son côté. Cupidon,
couvert d'un léger voile, est de front avec
elle, et se serre contre ses genoux, pour
chercher un abri contre l'orage menaçant.
Plus loin, on voit Jupiter, sous les traits
d'un satyre, sortant d'un bosquet et
portant une corne d'abondance. Au côté
opposé du tableau, on découvre un
magnifique paysage escarpé, entrecoupé
d'arbres. Un ciel sombre et orageux donne
à cette scène un aspect triste, et fait
ressortir en même temps le triste et
les brillantes couleurs des figures qui sont
peintes avec grand soin et une grande richesse
de couleurs, et disposées sur un plan admi-
rable. Il est signé et daté. P. P. Rubens
1624.

Collection de M. Perthes de Merckheim,
1491-4402 florins, 396 livres.

Ce tableau appartient maintenant à
M^{lle} de Knyff, d'Anvers. L'auteur
de la notice a appris de très-bonne
source que ces dames ont refusé de céder
cette toile pour la somme de 40000 flor.
soit 3400 livres.

Le même sujet, dans lequel la nymphe
Antiope est représentée endormie sur un
banc, et Jupiter sous la forme d'un
satyre soulevant doucement la draperie
qui la recouvre, a été gravé par
Pannecols. Pannecols a aussi fait une
gravure de ce sujet d'après un tableau
alors en la possession du marquis de
Helino

Anvers 19 janvier 1849

Monsieur De Rongé Conseiller
à la Cour de Cassation à Bruxelles.

Monsieur,

J'ai regretté infiniment de n'avoir
pu recevoir la Commission des Baux-arts
de Bruxelles, Mr De Pauw vous a
communiqué ma lettre du 14 Nov passé
dans laquelle vous avez vu la
fatatité de cette journée. Je vous prie
Monsieur d'être mon interprète auprès
de la Commission, comme ancienne
connaissance, et de faire mes excuses
à ses Messieurs, que le tableau de
ma fille Maria de Liéne de Knuff
est à voir tous les jours, en me

provenant deux jours d'avance,
je me fais un plaisir de le
revenir en personne, et de donner
toutes les explications qui satisferont,
sans oublier le voyage du 10 novembre.
Recevez Monsieur mes salutations
les plus empressées

C. J. Vander Heyden

A marché aux grains
Amiens.

Dumaillet le 13. 9br. 1858
A St. de matin.

Monsieur le Ministre,

Agissant bien voulu vous adresser
un don de la famille de Knapp
de la réputation du docteur Knapp
Publier de Dubois, je ne puis
de vous faire connaître, que je
viens d'informé Monsieur
Hendrick Knapp, Comte de Commanche
Monsieur le Ministre, à Paris,
pour de Monsieur le Comte de
Dubois de Knapp, que son
Commission d'inspection du Musée
Royal, se rendra Lundi prochain
à St. de Paris, et se rendra
présent, pour Monsieur de Dubois
de Knapp de Dubois, est si
pour l'œuvre. Unan, à 9h, 30m.
Veuillez avoir la bonté de
transmettre la présente, à la Commission
Directrice, devant d'introduction

Après je vous prie de me
Oser Monsieur le Ministre, les addressees
de ma haute considération.

C. de Janard
de G. de Janard, de G. de Janard, de G. de Janard

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous
faire savoir que, d'après mon
conseil, les héritiers de M^{me}
la Duchesse de Knyff sont
disposés à céder au gouvernement
le tableau de Rubens provenant
de la succession de ladite Dame
pour la somme de fr. 175,000
(ou en a demandé même 250,000)
à échelonner, pour le paiement,

Sur autant d'expériences que le
gouvernement le jugera convenir.

N'ayant à passer par aucun
intermédiaire à qui elle aurait
à payer de grosses commissions,
les héritiers de Knyff ont consenti
à une forte réduction, & quant
à moi je m'estimerai fort heureux
d'avoir contribué à conserver
à mon pays une œuvre d'art
que l'étranger nous enviera.

Le tableau dont il s'agit, n'est
jamais sorti de la famille; il
est signé par l'auteur et joint,
sous le socle, d'une grande réputation.

Si vous désirez d'autres
renseignements, Monsieur le

Président, je suis tout à votre
disposition.

Veuillez agréer l'assurance
de mes sentiments de haute
civilité.

Henri

18 8 1868.

Brux. 15 j^{ble} 1868

à M^r. Alex. Henne
Chef de Bureau aux
Département de la Guerre.

Il résulte d'une
communication que M^r le
Ministre de l'Intérieur vient
d'adresser à la Commission
directrice des Musées royaux
que les héritiers de M^{me} la
Duchesse De Knypff veulent
viser de céder à l'Etat
Gouvernement, un tableau
de Rubens, provenant de la
succession de la dite Dame.

La Commission directrice
vient, en conséquence, vous
prier, M^r, de vouloir bien,
en votre qualité de manda-
taire des héritiers De Knypff
lui faire connaître les
conditions auxquelles cette
œuvre pourrait être
cédée ~~à l'Etat~~ au Muséum de

L'Etat, ainsi que les renseigne-
ments qui sont jugés
utiles de lui transmettre
à ce sujet.

Veuill. agr. etc. l'ap.
de m. C^{te} très distingué.

Le Vice-Président

Le Secrétaire.

BB

Red

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR,



DIRECTION

des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

Bruxelles, le 9^{bre} 1868.



26°

14353.

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

D'après une communication faite officiellement à mon Département, les héritiers de Madame la douairière Le Knyff, d'Anvers, seraient désireux de céder au Gouvernement, même au prix d'un sacrifice, de préférence à des amateurs étrangers, un tableau de Rubens provenant de la succession de la dite dame.

Notre Commission a déjà eu dans le temps, parait-il, l'occasion d'apprécier le mérite et l'authenticité de cette œuvre qu'on me signale comme étant une des productions capitales de Rubens.

M^r Alexandre Henne, Chef de bureau au Département de la Guerre, qui a reçu mission d'agir comme mandataire des héritiers de Knyff, a donné à entendre qu'en cas d'acquisition, le paiement du prix d'achat pourrait être réparti sur autant d'exercices que l'exigerait la situation des crédits.

J'ai l'honneur de vous prier, Messieurs, de vouloir bien vous mettre en rapport avec M^r Henne, afin de me faire connaître

la Commission administrative des Musées Royaux de peinture et de sculpture.

après un nouvel examen de l'œuvre, quelles sont
les prétentions de la famille de Kniff et la valeur
du tableau.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Ludovic